

Référence : Règlement communal du 2 décembre 2022 concernant la promotion d'un développement durable.

Avis et informations importants

- Il est fortement conseillé de consulter avant le début de certains travaux ou investissements le **conseil de base gratuit** offert par la commune de Bettembourg par l'intermédiaire de **Klima-Agence** au numéro de téléphone 8002.1190 (hotline gratuite).
- Pour certaines subventions, seules les constructions et/ou installations subventionnées par l'Etat (Klimabonus ou anc. PRIME House) peuvent bénéficier d'une éventuelle subvention communale suivant les conditions fixées au règlement communal y relatif.
- La présente demande de **subvention** communale peut **seulement** être sollicitée par une **personne physique**. Par conséquent des investissements réalisés par des personnes morales de droit privé ou public ne sont pas éligibles.
- La présente demande est à introduire auprès de l'administration communale de Bettembourg par voie postale à l'adresse :

Administration communale de Bettembourg
BP 29
L-3201 Bettembourg

ou par voie électronique à l'adresse subvention@bettembourg.lu au plus tard **6 mois après réception** du document attestant le montant **de la subvention obtenue de la part de l'Etat ou du paiement des factures en question**.

- Pour des **renseignements supplémentaires** veuillez-vous adresser au Service technique :
☎ 51 80 80 2377 email: subvention@bettembourg.lu

Coordonnées du requérant

NOM, Prénom			
N° matricule			
Rue, numéro			
Code postal	L-	Localité	
Téléphone			
Courriel			
Nom de la banque			
Titulaire du compte			
N° compte IBAN			

Récapitulatif de la demande

Attention :

Pour chaque subvention communale, l'annexe y relative est à remplir et les différentes pièces justificatives requises sont à joindre à la présente demande !

demande d'une aide financière dans le domaine de l'habitat

- nouvelle construction d'un logement durable
- assainissement énergétique durable
- installations techniques valorisant les sources d'énergie renouvelables
- conseil en énergie
- efficacité énergétique du chauffage
- remplacement d'une pompe de chauffage à haute efficacité énergétique
- installation de collecte des eaux de pluie

→ à joindre l'annexe « Chapitre 1^{er} - Aides financières dans le domaine de l'habitat »

demande d'une subvention promouvant l'efficacité énergétique

- remplacement d'un appareil gros électroménager

→ à joindre l'annexe « Chapitre 2 - Subventions promouvant l'efficacité énergétique »

demande d'une subvention dans le domaine de la mobilité

- voiture neuve à 100% électrique ou véhicule léger à 100% électrique
- installation d'une borne de charge privée

→ à joindre l'annexe « Chapitre 3 - Subventions dans le domaine de la mobilité »

demande d'une subvention dans le domaine de l'économie circulaire

- utilisation de couches et serviettes hygiéniques lavables et réutilisables
- réparation des appareils gros électroménagers

→ à joindre l'annexe « Chapitre 4 - Subventions dans le domaine de l'économie circulaire »

Déclaration

Le requérant affirme que la présente déclaration est sincère et complète.

Les subventions communales indûment touchées donnent lieu à restitution.

Par la présente signature, le requérant donne explicitement l'autorisation à la commune de Bettembourg d'utiliser les données du présent formulaire dans le cadre de la gestion des subventions. Ces données ne seront pas transmises à des tiers non gouvernementaux ou assimilés sans l'accord explicite du requérant.

Bettembourg, le _____ 20__

Signature : _____

Réservé à l'Administration Communale de Bettembourg

Date d'entrée:

Demande complète:

oui

non

⇒ renvoyée en date du :

Subvention
accordée:

oui



non ⇒ motif du refus : _____

Article budgétaire : 3/532/648120/99002

Pour l'exercice budgétaire : 20__

Numéro du dossier : _____

Montant accordé : _____ €

Vérfié et certifié exact

Bettembourg, le ___ / ___ / 20__

Signature : _____